
Information Backgrounder

RENSEIGNEMENTS ET CONSEILS CONCERNANT LES PASSAGES À NIVEAU

- Au Canada, on compte environ 55 000 passages à niveau publics et privés et passages pour piétons.
- Les collisions aux passages à niveau font encore trop de morts et de blessés.
- Environ 50 % des collisions mettant en cause un véhicule et un train se produisent à un passage à niveau équipé d'un système d'avertissement automatisé lumineux et sonore, ainsi que de barrières.
- Les trains ne peuvent pas s'arrêter rapidement. La distance de freinage d'un train de marchandises moyen roulant à 100 km/h est d'environ 1,1 kilomètre, et celle d'un train de voyageurs roulant à 120 km/h, d'environ 1,6 km, soit l'équivalent de 14 terrains de football.
- La croix de Saint-André indique la présence d'un passage à niveau, alors prêtez-y attention. Certains passages à niveau, où la circulation est relativement dense, sont équipés d'un système automatisé lumineux et sonore, ainsi que de barrières.
- Prêtez l'oreille aux signaux sonores et aux sifflets de locomotive. Pour éviter les distractions, baissez le ventilateur, le chauffage et la radio, ou éteignez-les jusqu'à ce que vous ayez franchi le passage à niveau en toute sécurité. Baissez la vitre du véhicule pour mieux entendre.
- Ne contournez jamais de barrières abaissées : c'est illégal et cela pourrait vous coûter la vie. Si vous soupçonnez qu'un signal fonctionne mal, composez le numéro 1-800 apposé sur celui-ci ou à proximité, ou communiquez avec les forces de l'ordre locales.
- Ne tentez jamais de battre de vitesse un train pour atteindre un passage à niveau avant lui, car ce serait peine perdue.
- Assurez-vous de ne pas rester immobilisé sur la voie ferrée. Avancez seulement si vous avez la certitude de pouvoir dégager complètement le passage à niveau. Rappelez-vous : le train dépasse chaque côté de la voie de trois pieds.
- Si votre véhicule tombe en panne sur la voie ferrée à un passage à niveau, faites sortir immédiatement les occupants et demandez-leur de s'éloigner de la voie. Déplacez-vous dans la direction d'où vient le train pour ne pas être heurté par des débris, car en cas de collision, votre véhicule serait projeté vers l'avant.
- Lorsque vous attendez à un passage à niveau à voies multiples, avant de traverser, assurez-vous qu'un second train n'arrive pas sur une autre voie, dans l'une ou l'autre des directions.

- Les voies ferrées, les ponts à chevalets, les gares de triage et le matériel ferroviaire sont de propriété privée. Il est illégal d'y marcher et d'y jouer. Les intrus risquent d'être arrêtés et sont passibles d'amendes. Trop souvent des personnes y ont trouvé la mort.
- En 2008, les intrusions sur les propriétés ferroviaires ont fait 47 morts et 20 blessés graves.
- Ne circulez pas sur les voies ferrées ni sur les autres emprises ferroviaires, ou encore dans les tunnels, que ce soit à pied, à bicyclette ou en véhicule tout terrain.
- Traversez les voies ferrées uniquement aux passages pour piétons ou pour véhicules. Respectez tous les signaux et panneaux d'avertissement.
- N'essayez jamais de monter dans un véhicule ferroviaire. Un faux pas pourrait vous causer une amputation ou vous coûter la vie.

Novembre 2009

Information Backgrounder

PROGRAMME D'AMÉLIORATION DES PASSAGES À NIVEAU DE 2009-2010 **BÉNÉFICIAIRES DU FINANCEMENT**

Le gouvernement du Canada travaille étroitement avec les sociétés ferroviaires et les collectivités à identifier les passages à niveau où des améliorations à la sécurité devront être apportées. Chaque année, Transports Canada finance des projets d'amélioration pour des passages à niveau situés à différents endroits. Ces améliorations peuvent comprendre l'installation de feux clignotants et de barrières, l'interconnexion des signaux de passage à niveau aux feux de circulation à proximité ou l'ajout de nouveaux circuits ou de dispositifs de minuterie. Transports Canada finance jusqu'à 80 % du coût total des améliorations, et le reste du financement provient des sociétés ferroviaires, des municipalités, ou des provinces et territoires.

Ces projets s'ajoutent à ceux annoncés par le gouvernement du Canada le 12 mai 2009. On trouvera les renseignements concernant ces projets au www.tc.gc.ca/medias/communiques/nat/2009/09-h068f.htm.

PROVINCE	LIEU	ROUTE	AMÉLIORATION	CONTRIBUTION FÉDÉRALE (jusqu'à)
Alberta	Blackfalds	Rue South	Ajout de barrières et d'un détecteur d'annonce à temps constant	246 596 \$
Alberta	Comté de Strathcona	Chemin de canton 524	Installation de feux clignotants, de sonneries, de barrières, etc.	213 440 \$
Alberta	Comté de Strathcona	Chemin de canton 524	Ajout d'un panneau de signalisation « Préparez-vous à arrêter »	43 000 \$
Colombie-Britannique	Darcy	Chemin Pemberton Portage	Ajout de signaux avancés actifs	64 000 \$
Colombie-Britannique	Darcy	Chemin Pemberton Portage	Ajout de signaux avancés actifs	64 000 \$
Colombie-Britannique	Darcy	Chemin Pemberton Portage	Ajout de signaux avancés actifs	64 000 \$
Colombie-Britannique	Exstew	Route Yellowhead (route 16)	Installation de feux à diode électroluminescente (DEL)	3 032 \$
Colombie-Britannique	Fraine	Chemin Kootenay River Bridge	Installation de feux à DEL	4 676 \$
Colombie-Britannique	Glade	Chemin Glade Ferry	Installation de feux à DEL	4 676 \$
Colombie-Britannique	Quesnel	Chemin Brownmiller	Ajout d'un mât et de nouveaux feux à DEL	17 120 \$

PROVINCE	LIEU	ROUTE	AMÉLIORATION	CONTRIBUTION FÉDÉRALE (jusqu'à)
Colombie-Britannique	Spences Bridge	Route 8	Installation de feux à DEL	6 435 \$
Colombie-Britannique	Squilax	Chemin Turtle Valley- Squilax	Installation de feux à DEL	5 568 \$
Colombie-Britannique	Vanderhoof	Avenue Burrard	Ajout de panneaux de présignalisation à DEL	44 800 \$
Manitoba	Austin	Chemin Carrothers (64 O)	Installation de feux clignotants, de sonneries, de barrières et d'un détecteur d'annonce à temps constant	238 800 \$
Manitoba	MacGregor	Chemin Rosehill (59 O)	Installation de feux clignotants, de sonneries, de barrières et d'un détecteur d'annonce à temps constant	199 600 \$
Manitoba	MacGregor	Route provinciale 350	Ajout et maintien de barrières et d'un détecteur d'annonce à temps constant	113 267 \$
Ontario	Chatham Kent	Gleason Line	Ajout de sonneries et de feux clignotants	160 480 \$
Ontario	East Gwillimbury	Rue Princess	Ajout de barrières et de prédicteurs pour passage à niveau	230 000 \$
Ontario	Elmsley	Chemin Glenview	Remplacement des feux par des feux à DEL	20 698 \$
Ontario	Greater Sudbury	Boulevard Côté	Ajout de barrières au système	247 760 \$
Ontario	Grimsby	Chemin Baker	Paiement de coûts associés à la restauration du site dans le cadre de la fermeture du passage à niveau	19 402 \$
Ontario	Halton Hills	Chemin de traverse Tenth	Ajout de prédicteurs pour passage à niveau et de barrières	246 240 \$
Ontario	Halton Hills	Chemin Fourth Line	Ajout de prédicteurs pour passage à niveau et de barrières	235 520 \$
Ontario	Hamilton	Chemin Cochrane	Ajout d'un court mât pour cantilever et remplacement des feux clignotants par des feux à DEL	42 795 \$
Ontario	Ingersoll	Rue Thames sud	Enlèvement et relocalisation des trottoirs, et restauration du site	8 144 \$
Ontario	Muskoka	Chemin Muskoka	Ajout de quatre barrières et d'un cantilever	249 680 \$
Ontario	Municipalité de la Nation	Chemin Faucher/Baker	Amélioration du système de signalisation automatique d'avertissement	21 229 \$
Ontario	Stratford	Chemin McKones	Ajout de barrières à bras courts et de prédicteurs pour passage à niveau	176 352 \$

PROVINCE	LIEU	ROUTE	AMÉLIORATION	CONTRIBUTION FÉDÉRALE (jusqu'à)
Ontario	Canton de South Frontenac	Chemin Bradshaw	Remplacement des feux par des feux à DEL	10 785 \$
Québec	Coaticook	Rue Court	Ajout de barrières	108 000 \$
Québec	Richmond	Rue Craig	Installation de barrières et de feux à DEL	128 000 \$
Québec	Rivière Bleue	Route 289	Ajout de barrières et de circuits de déclenchement avancé	267 920 \$
Québec	Saint-Justin	Route Gagné	Ajout de barrières	193 280 \$
Québec	Saint-Gédéon	Route 170	Installation de circuits de déclenchement avancé, remplacement des feux par des feux à DEL et installation de mécanismes de protection des barrières	80 480 \$
Québec	Saint-Gédéon	Route 170	Installation d'un panneau de signalisation « Préparez-vous à arrêter »	24 000 \$
Total				3 803 775 \$

Novembre 2009